

Questions orales

L'INDE

M. Gurbax Singh Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Dernièrement, plusieurs citoyens canadiens qui voyageaient en Inde ont été arrêtés ou harcelés.

On a la preuve que les autorités indiennes détiennent ces personnes sans chef d'accusation. Comme un fait exprès, il se trouve que ce sont surtout des Canadiens d'origine sikh qui sont harcelés et soumis par la police à des interrogatoires non fondés.

Le ministre va-t-il, au nom du gouvernement du Canada, faire énergiquement savoir au gouvernement indien qu'il doit mettre fin à cette pratique et aux violations des droits de l'homme des minorités en Inde?

L'hon. Christine Stewart (secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement canadien est très préoccupé au sujet de la mise en détention de certains Canadiens sikhs qui voyageaient en Inde.

Pour être plus précise, un Canadien a été détenu récemment environ une semaine, d'autres moins longtemps.

Notre haut commissaire à New Delhi a suivi de près tous les cas dont il a été informé. Par son intermédiaire et par l'intermédiaire d'autres fonctionnaires à Ottawa, nous avons fait part au gouvernement indien de nos préoccupations au sujet de cette question et de notre espoir de la voir réglée au plus vite.

* * *

LES SYNDICATS

M. Dale Johnston (Wetaskiwin, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Travail.

On entrevoit la possibilité d'une grève chez deux syndicats de CP Rail. Les négociations pourraient aboutir à une impasse d'ici à lundi, et la direction de CP Rail a affirmé que, dans ce cas, elle embaucherait des travailleurs de remplacement.

Que fait la ministre pour garantir que les négociations se poursuivent et pour éviter un conflit de travail qui pourrait tourner au vinaigre?

M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, après la publication du rapport Hope, on a exhorté les parties à retourner à la table et à régler leurs différends par la voie de la négociation collective.

Je suis heureux de faire savoir que les négociations ont repris au sein des trois sociétés ferroviaires, et que des pourparlers intensifs se poursuivent chez CP Rail, en vue d'arriver rapidement à un règlement.

[Français]

LE BUDGET

M. Jean-Paul Marchand (Québec—Est, BQ): Monsieur le Président, nous apprenions dans le Budget que les sommes allouées à la Société canadienne d'hypothèques et de logement seraient amputées de près de 215 millions de dollars en 1995-1996. Plus de la moitié de ce montant, soit plus de 105 millions étaient destinés au logement social.

Ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Ne convient-il pas qu'en coupant de la sorte les subventions au logement social, le gouvernement s'attaque directement aux besoins essentiels des familles les plus vulnérables de notre société, et ce, contrairement aux promesses contenues dans le livre rouge?

• (1200)

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, à cet égard, je suis heureux de confirmer que le gouvernement fédéral va continuer à appuyer et à subventionner, au coût de 2 milliards de dollars par année, les logements sociaux et quelque 660 000 logements sociaux occupés par plus de un million de ménages, dont de nombreux autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Toutefois, en raison des impératifs de réduction du déficit, des coupures dans ce secteur, comme dans tous les autres ministères et services, ont été faites par le ministre des Finances, et le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement a dû les accepter.

* * *

[Traduction]

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, j'ai une brève question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

La Commission fédérale d'examen des évaluations environnementales a recommandé que le ministère de la Défense nationale soit autorisé à doubler le nombre de vols d'instruction à basse altitude au-dessus du territoire du Labrador et du Québec. Cependant, elle a imposé un certain nombre de conditions, notamment le règlement rapide des revendications territoriales, l'établissement d'un institut chargé d'étudier et de surveiller les effets des vols et la mise en place d'un groupe mixte chargé de gérer le troupeau de caribous de George River.

Le ministre sait que la commission a refusé de tenir compte des questions soulevées par les autochtones au sujet de leurs terres. Est-il prêt à recommander le rejet du rapport? Quelles mesures est-il disposé à prendre pour veiller à ce que les conditions énumérées par la commission soient respectées?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Prési-